

Pourquoi une classe d'eau à destination des élus agricoles?

Contexte actuel

Dans un contexte de croissance démographique très importante, les agriculteurs réaffirment la responsabilité qu'ils ont de « nourrir le monde ». Par ailleurs, les aléas climatiques de plus en plus nombreux et la mondialisation des marchés ont accentué la nécessité d'être compétitif. Afin de répondre à ces enjeux, les agriculteurs français ont choisi, pour la majorité d'entre eux, de se tourner vers des systèmes de production à haut rendement mais très dépendant de la consommation d'intrants.

Malgré les efforts déployés, le maintien de l'agriculture française repose également sur l'attribution d'aides directes issues de la politique agricole commune. La légitimité de ces aides aux yeux de la société repose de plus en plus sur la nécessité pour les agriculteurs de tenir compte des impacts environnementaux de leurs pratiques. Par ailleurs, l'importance croissante qu'accordent les pouvoirs publics au respect de l'environnement, en particulier à la qualité de l'eau, s'est traduite par un renforcement de la réglementation concernant l'usage des intrants.

Le contexte actuel conduit donc les agriculteurs à se poser de nombreuses questions dont en voici quelques illustrations :

- Comment les intrants que j'applique se retrouvent dans les nappes d'eau et cours d'eau ?
- Quel est le sens de tout cet empilement de réglementations ?
- Est ce que tous les secteurs d'activités sont soumis aux mêmes contraintes environnementales que l'agriculture ?
- Où se trouvent les gains environnementaux les plus importants? A quels coûts ? Quelles sont les marges de manœuvre en matière de pratiques ?

Le public de la classe d'eau

La classe d'eau s'adresse aux élus de la chambre d'agriculture de l'Oise travaillant sur des dossiers en lien avec la gestion de l'eau, comme par exemple le suivi d'une étude de bassin d'alimentation de captage (BAC), d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) ou d'un schéma d'alimentation et de gestion de l'eau (SAGE). Ces agriculteurs, élus pour leur capacité à fédérer, jouent un rôle essentiel de diffusion de l'information auprès des autres agriculteurs du département.

L'objectif de la classe d'eau

L'objectif principal est d'apporter aux participants de la classe d'eau des éléments de réponse à la complexité du contexte actuel, afin qu'ils puissent être force de propositions et remplir pleinement leur rôle de représentants des agriculteurs. Ils pourront également utiliser leur capacité à être écoutés de leurs collègues pour diffuser leurs connaissances et peut-être ainsi engendrer des dynamiques nouvelles et innovantes sur les territoires.

Ainsi, le programme de la classe d'eau est construit de manière à atteindre les objectifs suivants :

- Expliquer aux agriculteurs la nature du lien entre l'utilisation excessive d'intrants et la pollution du système hydrogéologique
- Convaincre de l'intérêt sanitaire et environnemental du respect des normes.
- Démontrer que l'agriculture n'est pas le seul secteur d'activité à devoir respecter des normes environnementales et que la lutte contre les pollutions ne se limite pas qu'aux nitrates et pesticides.
- Rechercher les moyens techniques les plus appropriés (efficacité environnementale et faisabilité technico-économique) permettant de répondre à la réglementation
- Encourager les agriculteurs à s'interroger sur l'amélioration de leur propre système.

Un autre objectif non moins important est de renforcer les liens entre acteurs. En effet, la diversité des thématiques abordées et le voyage d'étude post classe d'eau devraient permettre aux élus de tisser des liens durables avec les acteurs locaux et extérieurs à la Picardie. De plus, l'effet de groupe leur donnera l'occasion d'échanger sur leurs propres expériences et renforcera la cohérence de leurs interventions dans le cadre des concertations menées au niveau local.

LE PROGRAMME DE LA CLASSE D'EAU

Tous les intervenants n'ayant pu être contactés à la date de dépôt du dossier de candidature, d'éventuelles modifications ultérieures du programme ne sont pas exclues. Par ailleurs, seules des périodes de réalisation potentielles sont indiquées car les dates exactes ne sont pas encore arrêtées, excepté pour la journée pistes d'actions agricoles.

Journée 1: Hydrogéologie et Suivi de la qualité de l'eau Date envisageable du 15 mai au 10 juin, Compiègne

Dans les instances auxquelles ils participent, les participants de la classe d'eau rencontrent de nombreuses notions d'hydrogéologie (cycle de l'eau, BAC, vulnérabilité, aquifère, infiltration/ruissellement, écosystèmes aquatiques...). Dans ces instances, les agriculteurs posent souvent les questions suivantes: comment et combien de temps faut-il aux substances (en particulier nitrates et phytosanitaires) pour arriver au captage et d'où proviennent ces pollutions ? Par ailleurs, ils n'ont pas toujours connaissance du suivi de la qualité de l'eau opéré par le gestionnaire du captage en lien avec d'autres partenaires et des coûts que peut engendrer la nécessité de dépolluer l'eau.

Programme de la journée

9h00 - 9h30 : Bruno HAAS (président du comité environnement de la **Chambre d'agriculture (CA60)**) et **Pascale MERCIER** (responsable du service milieux aquatiques et agriculture de l'**Agence de l'Eau Sein Normandie (AESN)**)

Introduction et présentation du déroulement de la classe d'eau

9h30 - 12h / 13h30 - 14h30: Juliette CUNY (chargée d'étude de l'**AESN**)

- Les notions de base en hydrogéologie
- Les origines, les modalités et les temps de transferts des polluants de la surface vers le captage

14h30 - 15h30 : ?, AESN

Présentation de la politique d'aide pour la prévention contre les pollutions des captages du département de l'Oise

15h45 - 17h15 : Charlotte KUZNIAK (responsable du service environnement de l'**Agglomération de Compiègne**)

- Dispositif de surveillance de la qualité de l'eau et conséquences en cas de pollution d'un captage
- **Visite de la station de traitement d'eau potable**

Journée 2 : Politique de l'eau et droit de l'eau

Date envisageable du 15 mai au 10 juin, Beauvais

Les réglementations sont souvent perçues par les agriculteurs comme des contraintes administratives, techniques et économiques supplémentaires. Le nombre et la diversité des lois et dispositifs portant sur la limitation des pollutions sont tels que les agriculteurs rencontrent des difficultés à se tenir au courant de leurs évolutions. Par ailleurs, ils ne sont pas toujours convaincus de la pertinence des normes établies pour garantir la santé ou la préservation de l'environnement, et les jugent souvent trop strictes et contraignantes à mettre en œuvre. Un rappel des enjeux pour la santé et l'environnement pourraient s'avérer utiles.

Programme de la journée

9h00 - 12h00 : Edouard GAYET (responsable du service Nature, Eau et Paysages de la DREAL de Picardie)

Vision d'ensemble des politiques et réglementations de l'eau

- Rétrospective sur l'évolution de l'agriculture parallèlement à celle de la qualité de l'eau
- Réglementation générale sur l'eau : DCE, SDAGE, Loi sur l'eau, SAGE
- Articulations avec les réglementations sectorielles, en particulier celles du domaine agricole: Directive nitrate, loi produits phytosanitaires, BAC Grenelle...
- Dispositifs contractuels en agriculture : PDRH (MAE/PVE)

13h30 - 17h00 : Gaetan DEFONTAINE (MSA de Picardie), François VEILLERETTE (élu du Conseil régional de Picardie), Jean-Paul VORBECK (DREAL de Picardie), Laurent VIDAL (Fédération de pêche de l'Oise)

- Expliquer les modalités d'élaboration des normes de qualité d'eau
- Mieux appréhender l'impact des substances retrouvées dans l'eau sur la santé et les milieux aquatiques

Journée 3 : Pistes d'évolution possibles des pratiques agricoles **19 septembre 2013**

Depuis plusieurs années, les pratiques agricoles ont énormément évolué, que ce soit de manière volontaire (aires de remplissage du pulvérisateur, bacs de rétention d'engrais liquides , MAE..) ou réglementaire (enregistrements des pratiques, implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau, implantation de CIPAN...). Depuis 2008, le plan Ecophyto encourage les agriculteurs à s'interroger sur les techniques possibles pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. La plupart d'entre eux seraient prêts à franchir le pas dès lors que leur marge brute ne soit pas diminuée ou qu'une valorisation économique de leurs efforts soit rendue possible.

Programme de la journée

9h00 – 11h00 : François DUMOULIN (Conseiller de la **Chambre d'agriculture de l'Oise**)

Présentation du réseau DEPHY et du logiciel ODERA, en insistant sur les expérimentations menées pour réduire l'usage des herbicides

11h00 - 12h / 13h30 - 14h00 : Olivier FUMERY (Agriculteur du **réseau DEPHY**)

Témoignage des changements de pratiques induites par le cahier des charges du réseau DEPHY et l'achat récent d'une désherbineuse

14h00 - 15h30 : Eric DEMAZEAU (Conseiller de la **Chambre d'agriculture de l'Oise**)

Présentation du cahier des charges de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE3)

15h45 - 17h00: Yves CHERON (Agriculteur certifié **Haute Valeur Environnementale** (HVE3))

Témoignage des changements de pratiques induites par le cahier des charges de la HVE3, présentation des atouts et inconvénients.

Journée 4 : Les actions non agricoles pour protéger la ressource en eau

Date envisageable du 20 novembre au 10 décembre, Beauvais

Depuis quelques années, la réglementation et les dispositifs contractuels concernant l'usage de l'azote et des produits phytosanitaires se sont considérablement développés en agriculture. Constatant qu'ils ne sont pas les seuls usagers impactant la ressource en l'eau, les agriculteurs s'interrogent sur les actions de protection mise en œuvre par ces autres usagers. Plus particulièrement, ils souhaiteraient connaître la nature des efforts déployés par les collectivités pour réaliser la mise aux normes de leurs assainissements collectifs et non collectifs.

Programme de la journée

9h00 - 9h30 : Jean-Luc BOURGEOIS (élu de la ville Beauvais)

Introduction de la journée: présentation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Beauvais

9h30 - 12h00 / 13h30 - 14h30 : Dominique DURANT (directeur du service espaces et jardins de la ville de Beauvais)

- Présentation de la politique de protection des milieux aquatiques et zones humides. **Visite du plan d'eau du Canada**
- Présentation de la politique Zéro phyto pour l'entretien des voiries et des espaces verts

14h30 - 15h45 : Mr MORVAN (directeur du service eau et assainissement de la communauté d'agglomération du Beauvaisis)

- Rappel des réglementations dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif.
- **Visite de la station d'épuration**

16h00 - 17h00 : Frédéric CUYER, AGCO

Intervention d'une entreprise cherchant à réduire ses pollutions à la source

Journée 5 : Bilan de la classe d'eau
Date envisageable du 20 novembre au 10 décembre, Compiègne ou Beauvais

La classe d'eau aura été riche en acquisition de connaissances, visites de sites et travaux de groupe. Cette journée de clôture sera l'occasion de réactiver ces souvenirs pour en retenir collectivement les enseignements utiles.

Programme de la journée

9h00 –11h30 : Léa DESOUTTER (Conseillère de la **Chambre d'agriculture de l'Oise**)

- Visionnage du film de la classe d'eau
- Bilans individuels de la classe d'eau
 - o qu'est ce qui m'a oui ou non convaincu
 - o qu'est ce qui m'a oui ou non intéressé
 - o qu'est ce que cela m'a donné envie de faire
- Mise en commun des réflexions et restitution orale

11h30 - 12h00 : Philippe PAPAY (directeur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie) et **Jean-Luc Poulain** (président de la **Chambre d'agriculture de l'Oise**)

Conclusion de la classe d'eau

Journées Post Classe d'eau : Pistes d'évolution possibles des pratiques agricoles

Janvier 2014

Saint Remy du Val , La Chapelle Saint Sauveur, Miermaigne

Cette classe d'eau devait également être l'occasion pour les élus de la Chambre d'agriculture d'élargir leur champ de vision des solutions envisageables pour l'avenir, en allant voir ce qui se pratique dans d'autres régions. Les élus ont manifesté le souhait de visiter la station de la Jaillièrre de l'Institut du Végétal (Arvalis), de renommée internationale, qui a permis d'améliorer la connaissance de l'impact des changements de pratiques sur les transferts des polluants dans les sols. Par ailleurs, nous avons jugé important de faire découvrir aux élus les actions collectives innovantes qui ont été mises en place sur des territoires à enjeux eau d'Eure-et-Loir et de la Sarthe, à savoir l'élaboration d'une charte de distributeurs et la création d'une CUMA.

Programme de la journée

14h30 - 16h30 : Isabelle LECOMTE (Conseillère de la **Chambre d'agriculture de la Sarthe**)

Présentation du programme d'action du BAC Grenelle de Penvert

Visite de l'aire de remplissage collective partagée par 25 agriculteurs regroupés en CUMA

8h00 - 10h00 : Anne Monique BODILIS (ingénieur régional **d'Arvalis**)

Présentation des résultats de l'étude menée sur les risques de transfert des intrants en fonction du type de sols et des pratiques agricoles

Visite de la station expérimentale de la Jaillièrre

14h30 - 16h30 : Sébastien SALLE (Conseiller de la **Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir**)

Présentation des contenus d'une charte de prescripteurs d'intrants et d'une charte de progrès agriculteur mises en place sur le BV de Lozanne